

Il a été observé que des individus malintentionnés sonnent aux portes des habitants de la commune dans un but de frauder ou d'arnaquer.

Trois types de fraudes, d'arnaques et de cambriolages ont été témoignés :



### **Le repérage de votre logement**

Le but est de s'introduire chez vous pour faire du repérage dans votre habitation afin de revenir ensuite cambrioler. Il arrive que des signes distinctifs connus par ces voleurs soient discrètement marqués sur les parties extérieures de votre habitation.

### **La vente de travaux d'entretien**

Le but est de vous vendre des travaux divers (principalement jardinage, peinture, réfection de façades ou nettoyage, ainsi que le fameux rempaillage de chaises). Ils vont ensuite vous réclamer des sommes exorbitantes une fois les soi-disant travaux effectués, avec menaces et intimidation si vous refusez de payer.



### **Fausse identité**

Le but est de se présenter sous une fausse identité tel que faux policiers, faux plombiers : un individu se présente chez vous comme policier et essaye de rentrer en vous expliquant qu'il doit vérifier si des valeurs vous auraient été dérobées. Un faux-plombier se présente sous prétexte d'avoir à effectuer des travaux ou des contrôles pour une régie ou autre. Ils se déplacent pour la plupart en fourgons ou camionnettes.



### 10 règles pratiques pour éviter les désagréments liés à ce phénomène

- 1** Ne JAMAIS laisser entrer une personne que vous ne connaissez pas à l'**intérieur de votre logement**. Si vous discutez, faites-le en extérieur.
- 2** Ne JAMAIS donner d'**informations personnelles** sur votre mode de vie, votre travail, le nombre d'occupants de la maison ou autres.
- 3** Avant de donner du travail ou signer un devis à des démarches faites à domicile, consulter un proche ou la police.
- 4** Ne JAMAIS annoncer vos **déplacements, vacances ou voyages** sur les réseaux sociaux.
- 5** Demander à quelqu'un de vider votre **boîte aux lettres** en cas d'absence.
- 6** Verrouiller votre **véhicule**, votre **porte** ainsi que vos **fenêtres** lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous dormez. Si vous avez un système d'alarme, n'oubliez pas de l'activer.
- 7** Si vous avez un **chien** n'oubliez pas qu'il est plus utile à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur. En effet, lorsqu'il est dedans, le cambrioleur ne sait pas à quel chien il pourrait être confronté en cas d'intrusion et beaucoup craignent les canidés. De plus, le chien à l'intérieur ne peut ni n'être volé ni empoisonné.
- 8** Si une **personne non annoncée** (police, ouvrier, employé, etc.) se présente à votre porte, laissez-la attendre DEHORS le temps de vérifier leur identité auprès de la police ou de la société. La plupart du temps les malfaiteurs vont partir d'eux-mêmes si vous procédez de la sorte.  
**Cas spécifique pour la police:**  
La police est généralement vêtue d'un uniforme bleu avec les écussons de la police genevoise sur chaque épaule et porte une carte de légitimation avec nom et matricule. Si vous avez un doute, appelez le numéro **022 427 81 11** (centrale police Genève).
- 9** Dans la mesure du possible, **discrètement et sans vous mettre en danger**, essayez de **prendre des photos** des véhicules plaque d'immatriculation et des individus. Toute information peut aider la police à identifier, retrouver des auteurs voire des objets volés.
- 10** Enfin n'oubliez pas que la **solidarité et l'entraide entre voisins** est aussi un moyen de combattre ces délinquants. N'hésitez donc pas à regarder ce qui se passe autour de chez vous, surtout en cas d'absence de vos voisins.